



ATELIERS SOFT SKILLS POUR AVOCATS

2018

Commission de
formation permanente

ORDRE DES AVOCATS
DE GENÈVE

ATELIERS SOFT SKILLS POUR AVOCATS

7 ateliers sont à nouveau organisés en 2018, pour offrir aux avocats une formation théorique et pratique accélérée leur permettant d'acquérir et d'améliorer certains aspects de leurs capacités humaines et relationnelles, qui sont essentiels pour la pratique de notre métier.

Ces ateliers, limités à 25 personnes (de manière à permettre l'organisation d'exercices pratiques et une discussion des expériences des participants), sont destinés en priorité aux avocats brevetés membres de l'Ordre des avocats (des inscriptions de stagiaires et d'avocats non-membres de l'Ordre des avocats restant possibles dans la limite des places disponibles).

MÉTHODE

Les intervenants offriront des explications théoriques et des commentaires pratiques. Quelques brefs exercices seront organisés, en petits groupes.

INTERVENANTS

Les intervenants sont tant des avocats que des non-avocats spécialistes du domaine (cités ici par ordre d'intervention): Grégory Chollet, Pascal Maurer, Jean-Philippe Nerfin, Lionel Halpérin, Patrick Nussbaum, Christian Lüscher, Jean-Marc Carnicé, Joséphine Boillat, David Sander, Daniel Kinzer, Jonathan Normand, Philippe Cottier, Stéphanie Chuffart-Finsterwald, Vincent Jeanneret.

Chaque atelier est modéré par un membre de la Commission de formation permanente.

LIEU ET HORAIRE

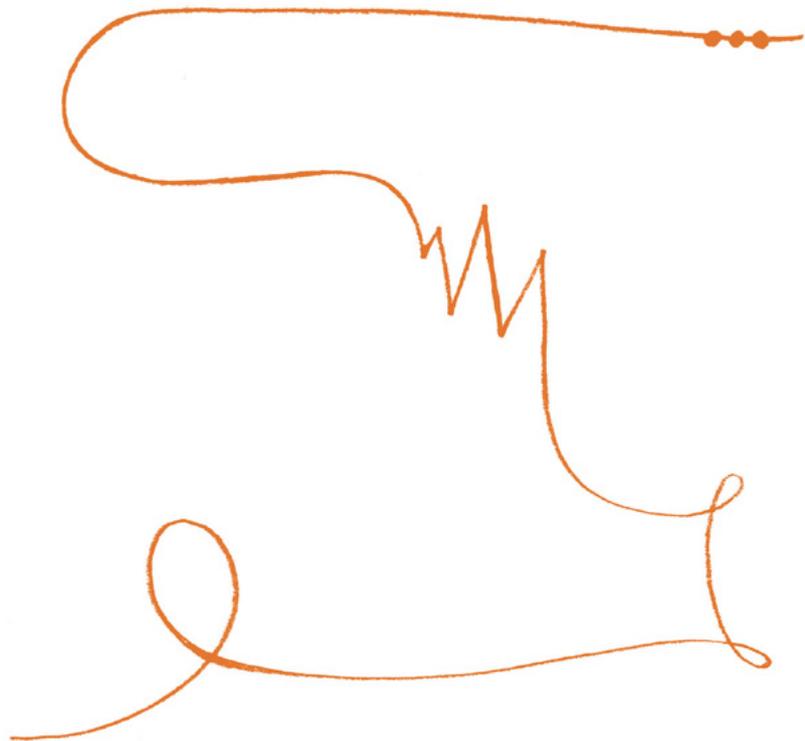
- ♦ Maison des Avocats
11, rue de l'Hôtel-de-Ville
1211 Genève 3
- ♦ Les mardis ou jeudis de 17h00 à 20h15

PRIX ET INSCRIPTIONS

- ♦ Membres de l'Ordre des avocats:
CHF 800.- / 7 ateliers ou CHF 150.- / 1 atelier
- ♦ Non-membres de l'Ordre des avocats:
CHF 1'200.- / 7 ateliers ou CHF 200.- / 1 atelier

Inscription ferme (pas d'annulation, mais possibilité de remplacement par un confrère)

- ♦ Renseignements: Christine Spina,
christine.spina@odage.ch
- ♦ Inscriptions: <https://www.odage.ch/formation-permanente/conferences/conference/ateliers-soft-skills-pour-avocats-7-modules>



PROGRAMME ♦ DES ATELIERS

Atelier 1 ♦ Jeudi 28 juin 2018

GÉRER SON IMAGE PUBLIQUE

Comment se positionner pour être visible, comment utiliser les réseaux sociaux, savoir ce qui existe en termes d'annuaires et comment y accéder, savoir quelles associations existent et ce qu'elles apportent, comment être présent et visible sans donner l'impression d'être léger, comment réseauter sans donner l'impression d'être à la recherche de clients ou de dossiers, comment donner une dimension de sérieux dans ses diverses communications publiques, aspects déontologiques (publicité de l'avocat).

Intervenants: M. Grégory Chollet, co-fondateur de Loyco SA et directeur du marketing et de la qualité; Me Pascal Maurer, ancien Bâtonnier

Modérateur: Me Fabien Gillioz

Atelier 2 ♦ Mardi 4 septembre 2018

LA RELATION AVEC LE CLIENT - UN CLIENT TYPE INSTITUTIONNEL

Le domaine de la gestion de la relation client, dont l'importance est encore sous-estimée, vise à mieux comprendre les clients et leurs besoins, afin d'optimiser les interactions avec eux. Cet atelier a notamment pour but d'identifier et expliciter les différences entre un client privé et un client institutionnel, les besoins spécifiques d'un client institutionnel, comment cadrer la relation client et fixer les limites de sa propre disponibilité, comment prendre la bonne distance avec le client et lui faire comprendre notre indépendance, comment travailler en collaboration avec un service juridique.

Intervenants: M. Jean-Philippe Nerfin, General Counsel Pictet Group Banks; Me Lionel Halpérin, Bâtonnier

Modératrice: Me Annette Micucci

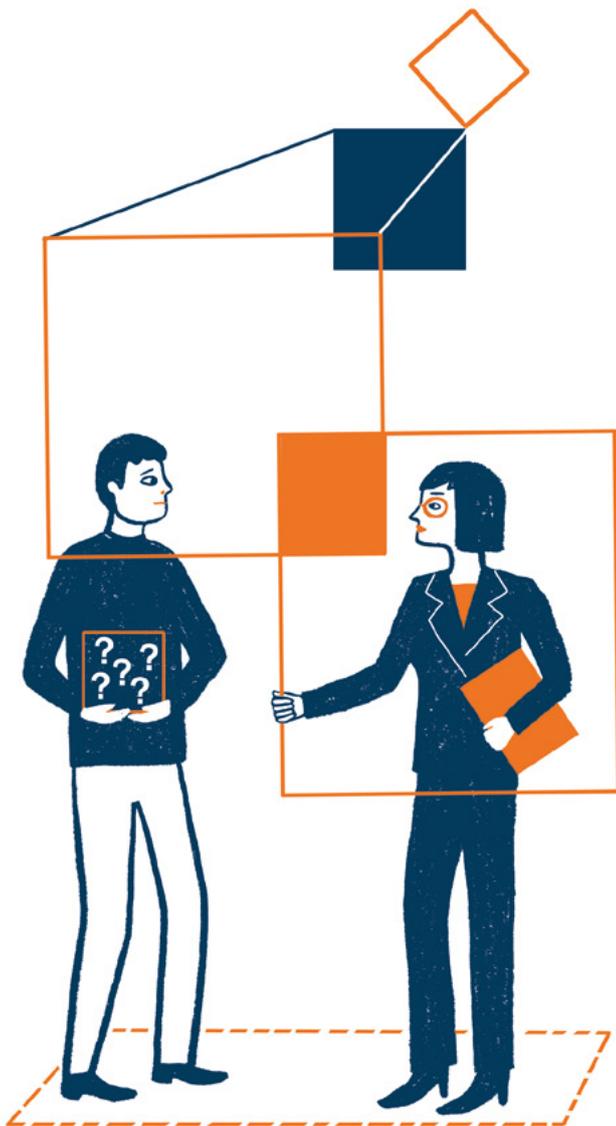
Atelier 3 ♦ Jeudi 20 septembre 2018

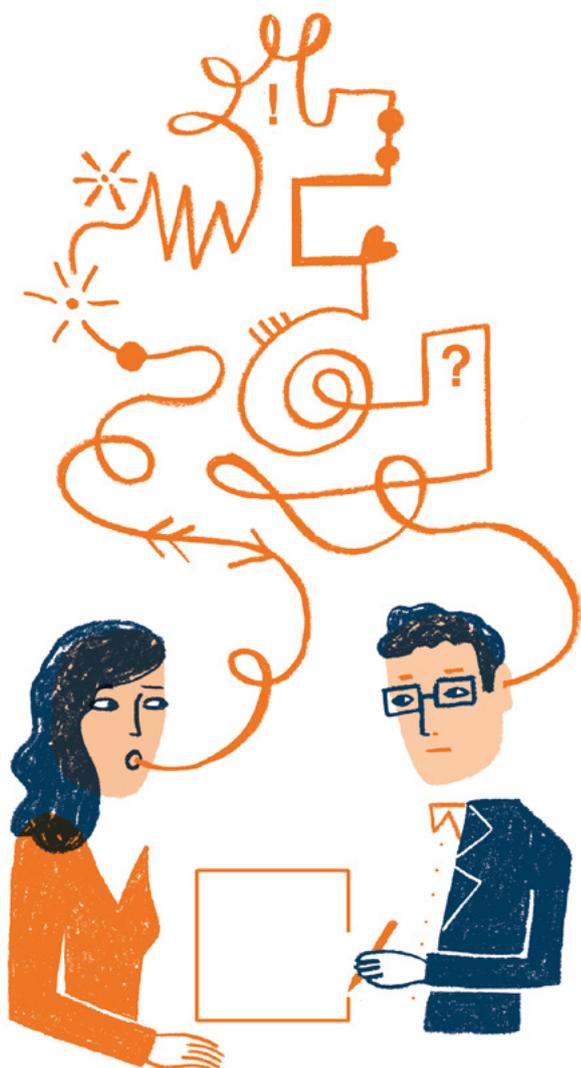
MIEUX COMPRENDRE LA PRESSE

Stratégie du moment de la communication, comment déterminer le contenu de la communication et le choix du média, comment définir un message simple, comment faire passer le message de manière crédible, en reconnaissant la part d'incertitude dans le litige (ou autre situation) et la part de complexité qui n'est pas expliquée de manière circonstanciée, quelle partie de l'affaire peut être divulguée et qu'est-ce qui doit rester secret, aspects déontologiques.

Intervenants: M. Patrick Nussbaum, ancien responsable de l'information radio à la RTS et rédacteur en chef de la RSR; Me Christian Lüscher

Modérateur: Me Vincent Jeanneret





Atelier 4 ♦ Jeudi 18 octobre 2018

GESTION DES CONFLITS INTERNES À L'ÉTUDE ET AVEC LES CONFRÈRES

Comment repérer le conflit naissant avec un confrère ou un collègue, comment assumer sa part du conflit, comment se respecter et respecter l'autre, comment mettre à plat le conflit.

Intervenants: Me Jean-Marc Carnicé, ancien Bâtonnier; Mme Joséphine Boillat, titulaire du brevet d'avocat, conseillère au Groupe de confiance de l'Etat de Genève
Modératrice: Me Isabelle Bühler Galladé

Atelier 5 ♦ Mardi 6 novembre 2018

LE FONCTIONNEMENT DU CERVEAU HUMAIN, LES ÉMOTIONS ET LES SOUVENIRS

Prendre conscience de la fragilité des témoignages, appréhender une approche scientifique de la qualité et de la fiabilité de nos souvenirs, comprendre l'impact des émotions sur les témoins et les parties dans le cadre du procès, réaliser les biais affectant notre jugement.

Intervenants: M. David Sander, professeur ordinaire à la Faculté de psychologie et de sciences de l'éducation de l'Université de Genève; Me Daniel Kinzer
Modératrice: Me Isabelle Bühler Galladé

Atelier 6 ♦ Jeudi 22 novembre 2018

ORGANISATION ET MANAGEMENT D'UNE ÉTUDE MODERNE

Découvrir de nouvelles façons de travailler, *La Dynamique Participative* ou *Sociocracy* en anglais. Cette approche développe la co-responsabilité des acteurs et favorise l'éclosion de l'intelligence collective au service de la réussite d'un projet commun. Il s'agit d'un système d'organisation de la gouvernance, fondé sur la mise en œuvre formalisée de l'intelligence collective. Seront présentés les avantages et les inconvénients de ce type de management.

Intervenants: M. Jonathan Normand, directeur et fondateur de B Lab, Suisse; Me Philippe Cottier, Vice-Bâtonnier
Modérateur: Me Fabien Gillioz

Atelier 7 ♦ Jeudi 6 décembre 2018

RELÈVE INTER-GÉNÉRATIONNELLE AU SEIN D'UNE ÉTUDE

Comment planifier et mettre en place - de manière anticipée - la relève générationnelle dans une étude. Il existe plusieurs risques, pas toujours identifiés, liés à cet exercice, quelle que soit la taille de l'étude et son activité. L'idée de cette session est d'identifier tous les écueils, au nombre desquels le non-dit. Tenter de mieux comprendre les mécanismes qui permettent de réussir, de manière optimale et sur la durée, la transition et la relève générationnelle.

Intervenants: Me Stéphanie Chuffart-Finsterwald; Me Vincent Jeanneret
Modératrice: Me Annette Micucci